## ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

## 6 décembre

En 1640, arrivée à Angers de Louise de Marillac (après quatorze jours de voyage). Elle vient pour installer nos Premières Sœurs à l'Hôpital. Celles-ci, au dire de Monsieur Vincent "sont entrées dans l'hôpital de cette ville lorsqu'il était infecté d'un air contagieux. Elles ont assisté les pestiférés comme les autres. Il semble que le mal les respectât". Dans leur Règlement conservé aux Archives Nationales on peut lire ce qui est valable encore aujourd'hui; "La première chose que Notre-Seigneur demande d'elles, c'est qu'elles l'aiment souverainement et fassent toutes leurs actions pour l'amour de Lui, et la seconde, qu'elles s'entrechérissent entre elles, qu'il a liées du lien de son amour, et les Pauvres Malades comme leurs Seigneurs, puisque Notre-Seigneur est en eux et eux en Notre-Seigneur".

En 1778, à Saint-Lazare est reçu celui qui deviendra le onzième supérieur général de la petite Compagnie : Pierre-Joseph de Wailly. Il a dix-neuf ans et vient d'achever ses études à l'université de Douai. Il s'incorpore aujourd'hui à cette jeunesse dont le Supérieur général d'alors, M. Jacquier, pouvait écrire : "A Paris nous avons un très grand nombre d'étudiants et de séminaristes qui promettent par leur piété, leur régularité et leurs dispositions pour les sciences".

En 1854, départ pour la Crimée de *Miss Nightingale*, à la tête d'infirmières protestantes anglaises. Avant de partir, elle visita la Maison-Mère et fut reçue par M. Etienne, Supérieur Général qui la prévint que sans la Sainte Eucharistie, il craignait qu'elles ne supportent pas les peines des ambulances. En effet, ces infirmières se retirèrent bientôt.

En 1917, à Paris, en l'église Saint-Sulpice, commence le triduum qui marque le troisième centenaire de la fondation, par saint Vincent, des Confréries de la Charité. Peut-être ces fêtes eussent-elles eu plus d'éclat, si elles ne s'étaient pas situées en pleine guerre; mais l'œuvre de Monsieur Vincent, toujours aux avant-postes de la miséricorde avec ses Dames de la Charité, aurait-elle été célébrée avec une éloquence plus digne du génie de son fondateur? Non, sans doute, car dans la chaire de Saint-Sulpice, en chacune de ces trois après-midi, montèrent trois orateurs qui unirent la magie du verbe à, la flamme apostolique: Mgr Rivière, évêque de Périgueux, Mgr Henry, vicaire général de Verdun, qui accepta de remplacer, pour la circonstance, Mgr Lenfant, évêque de Digne, récemment décédé; le dernier discours fut l'œuvre de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, et le nommer, c'est tout dire... Prolongeant l'intense émotion spirituelle provoquée par ces maîtres de la parole, l'orgue, le somptueux orgue de Saint-Sulpice, sous les doigts de Widor, exprima tour à tour, la prière et le triomphe... La présidence de ces célébrations revint successivement à M. Louwyck, vicaire général de la Mission; à M. Garriguet, supérieur général de Saint-Sulpice, et, le dernier jour, au cardinal Amette. Le matin de la clôture des fêtes, le 8 décembre, l'archevêque de Paris tint à venir célébrer, pour les Dames de la Charité, la messe dans la chapelle de la Maison-Mère, dont l'exiguïté n'aurait pu s'accommoder aux belles assemblées de ce triduum².

En 1949, à Paris, à l'hôpital Saint-Michel, mort de M. Charles-Gabriel Mantelet. Le séminaire de Meaux, le petit séminaire de Quito, le Berceau ont bénéficié de ses premières années d'enseignement troublées par son état de santé. Constantinople où il fut placé en 1912 l'aurait peut-être gardé; mais la guerre de 1914, en mobilisant M. Mantelet allait le placer à portée de la main des supérieurs, quand il s'agit, en 1918, d'ouvrir à Gentilly une école apostolique. Et alors, tout en prodiguant au-dehors sa parole éloquente, M. Mantelet, pendant trente ans, mit au service des élèves son universelle culture, peut-être trop vaste pour eux, qui retiendront plus facilement ses distractions légendaires, les bonnes histoires dont il savait animer ses classes, et aussi ses éclats, qui empêchaient d'oublier que M. Mantelet était né à Tonnerre, dans l'Yonne.

1) Circulaires, t. II, p. 410. (2) Annales, t. 83, pp. 314-327.